

A.C.R. - A.D.C.

Cabinet PIERQUIN

EXPERTISE-COMPTABLE

COMMISSARIAT AUX COMPTES

S.A.S. au Capital de 294.400 Euros

Siège Social et Bureau

18, rue Edmond Pierrot

WARCQ

08000 Charleville-Mézières

Tél. 03 24 59 70 50

Fax 03 24 56 12 59

E-mail :

cabinet.pierquin@cabinet-pierquin.com

Site internet :

www.cabinet-pierquin.com

"ASSOCIATION L'ANCRE"

Association régie par la loi
du 1er Juillet 1901

Siège Social

27 Rue Jules Verne

08 000 CHARLEVILLE-MEZIERES

SIRET 350 923 447 00022

CODE NAF 8790B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR

LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2019

(Du 1^{er} Janvier 2019 au 31 Décembre 2019)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association l'Ancre relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

.../...

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les postes comptables relatifs aux Produits de tarification et au poste de Personnel.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

.../...

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

.../...

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie enfin la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Warcq,
Le 23 Juin 2020,

Le Commissaire aux Comptes,
Jean-Bernard PIERQUIN :



IDEA

Expertise comptable

BILAN

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Bilan : l'actif

	Bilan au 31/12/2019			31/12/2018
	Brut	Amort/prov	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
▪ Immobilisation incorporelles				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires		2 561	-2 561	-2 211
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	15 760	13 199	2 561	2 561
Avances & acomptes sur immo. incorporelles				
▪ Immobilisation corporelles				
Terrains	19 392		19 392	19 392
Constructions	645 595	379 619	265 977	289 542
Installations tech., matériel & outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	347 812	227 831	119 982	97 137
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations	75 000		75 000	75 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 840		13 840	13 597
Total actif immobilisé	1 117 399	623 209	494 190	495 018
Actif circulant				
▪ Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
▪ Avances & acomptes versés / commande				
▪ Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	900		900	550
Organismes sociaux				253
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres	94 366		94 366	78 063
Capital souscrit et appelé, non versé				
▪ Divers				
Valeurs mobilières de placement	536 340		536 340	536 340
Disponibilités	611 831		611 831	614 648
▪ Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
Total de l'actif circulant	1 243 438		1 243 438	1 229 854
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	2 360 837	623 209	1 737 628	1 724 872

Bilan : le passif

	Bilan arrêté au	
	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	284 665	189 932
Report à nouveau	-23 221	66 887
Résultat de l'exercice	22 695	4 625
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	30 432	30 432
Total capitaux propres	464 570	441 876
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	11 292	8 086
Provisions pour charges	1 058 498	1 075 300
Total provisions pour risques et charges	1 069 790	1 083 386
Dettes		
▪ Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts		
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Divers		
Associés	564	
▪ Avances & acomptes reçus sur commande et en cours		
▪ Autres dettes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 736	53 425
Dettes fiscales et sociales		
Personnel	56 567	54 454
Organismes sociaux	74 722	71 209
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	15 195	11 005
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 485	9 517
▪ Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
Total de dettes	203 267	199 610
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	1 737 628	1 724 872

Compte de résultat

	31/12/2019			31/12/2018	Variation
	France	Exportations	Total	Total	Total
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	130 454		130 454	128 614	1 839
Chiffres d'affaires Nets	130 454		130 454	128 614	1 839
Production stockée					
Production immobilisée			1 395 257	1 301 053	94 204
Subventions d'exploitation reçue				10 712	-10 712
Reprises sur amort. et prov., transfert de charge			6 182	15 015	-8 833
Autres Produits			59 017	64 254	-5 237
Total des produits d'exploitation			1 590 909	1 519 648	71 262
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock matières premières et autres approv.					
Autres achats et charges externes			600 912	610 542	-9 630
Impôts, taxes et versements assimilés			55 462	55 038	424
Salaires et traitements			613 885	596 268	17 617
Charges sociales			239 827	255 135	-15 308
Dotations aux amortissements sur immobilisations			62 252	52 691	9 561
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges			3 206	3 206	
Autres charges			11 558	10 245	1 313
Total des charges d'exploitation			1 587 102	1 583 125	3 977
RESULTAT EXPLOITATION			3 807	-63 477	67 285
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés			1 782	2 466	-684
Reprises sur provisions et transferts de charge					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			1 782	2 466	-684
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières					
RESULTAT FINANCIER			1 782	2 466	-684
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			5 589	-61 011	66 600
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital			500		500
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels			500		500
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			197		197
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles			197		197
RESULTAT EXCEPTIONNEL			303		303
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices			-16 802	-65 637	48 834
Total des Produits			1 593 191	1 522 114	71 077
Total des charges			1 570 496	1 517 489	53 008
RESULTAT NET			22 695	4 625	18 069
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

IDEA

Expertise comptable

ANNEXES

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 737 627,78 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 22 694,65 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/05/2020 par les dirigeants..

Règles et méthodes comptables

Annexe à l'arrêté des comptes de l'association « L'Ancre » au 31 décembre 2019

Informations complémentaires sur les règles et méthodes comptables utilisées

L'association tient sa comptabilité en application d'un plan comptable et de règles comptables fixées par l'arrêté ministériel du 8 avril 1999 pour les associations et fondations, et adaptées par l'UNIOPSS au secteur sanitaire et social. Chaque exercice correspond à une année civile.

Les méthodes comptables appliquées respectent les principes suivants:

- continuité et stabilité des modalités de présentation des comptes,
- permanence des méthodes comptables, appliquées en conformité avec la réglementation,
- évaluation des éléments inscrits en comptabilité d'après les coûts historiques,
- enregistrement comptable des droits acquis sinon échus, ou des obligations nées ou échues vis-à-vis des tiers, sous la forme de produits ou de charges,
- continuité d'exploitation dans le respect de l'indépendance des exercices, des activités et des financements (conventions, négociations budgétaires annuelles), en veillant à bien faire peser sur chaque exercice, chaque activité, chaque financeur, non seulement la part de charges qui leur revient, grâce à une ventilation équitable des charges fixes, mais encore la part de risques identifiés au cours de chaque exercice par rapport aux exercices ultérieurs,
- principe de prudence dans l'appréciation des charges et des produits, dans la gestion des risques (par réalisation de provisions à leur apparition sinon reprise à leur disparition),
- amortissement linéaire des immobilisations, sachant que celles liées au bâti ont été découpées en composants depuis 2005, conformément aux instructions du Comité de la Réglementation Comptable (60 ans pour le gros-œuvre, 30 ans pour la toiture, les façades, l'étanchéité et les menuiseries extérieures, 15 ans pour le chauffage, les câblages et la plomberie, 15 ans pour les carrelages et 5 ans pour les autres aménagements),
- renonciation à une gestion de stocks de consommables, jugée inopérante,
- suivi annuel régulier des droits aux congés payés (acquis mais non échus et échus mais non pris), en charge à payer, majorée des charges fiscales et sociales qui leur sont associées,
- inscription en charge à payer des droits acquis aux primes de précarité par le personnel en contrats à durée déterminée, droits majorés des charges fiscales et sociales rattachées,
- valorisation des activités déployées par les bénévoles et des services rendus gratuitement,
- répartition des charges entre les différentes activités qui ont donné lieu à la signature de conventions avec des financeurs ou à une approbation budgétaire spécifique, en fonction des consommations observées et modalités d'organisation du personnel,
- répartition des produits selon les accords de financement et les activités génératrices,
- répartition des frais fixes entre les différentes activités précitées d'après une clé de répartition basée sur le nombre de salariés opérants et le nombre de personnes bénéficiaires.
- option pour comptabilisation en charges des droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'immobilisations.

Autres éléments significatifs de l'exercice

Autres éléments significatifs

1) Variation des postes de fonds dédiés

- 102400 Fonds associatif :	solde au 31/12/2019 :	150 000,00 €	Pas de mouvement / 2019
- 106826 Excédent affectation CADA	solde au 31/12/2019 :	43 871.36 €	Dotation de 43 871.36 €
- 106850 Réserve de trésorerie CHRS	solde au 31/12/2019 :	50 000,00 €	Pas de mouvement /2019
- 106856 Réserve de trésorerie CADA	solde au 31/12/2019 :	20 000,00 €	Pas de mouvement /2019
- 106851 Réserve de compensation CHRS	solde au 31/12/2019 :	50 000,00 €	Pas de mouvement /2019
- 106854 Réserves associations	solde au 31/12/2019 :	46 931.73 €	Pas de mouvement /2019
- 106860 Réserve de compensation CHRS	solde au 31/12/2019 :	11 652.98 €	Dotation de 11 652.98 €
- 106865 Réserve de compensation CADA	solde au 31/12/2019 :	39 208.47 €	Dotation de 39 208.47 €
- 194050 Fonds dédiés subventions soc.	solde au 31/12/2019 :	4 931.75 €	Reprise de 615.95 €
- 194100 Fonds dédiés investissement assoc.	solde au 31/12/2019 :	444 473.61 €	Reprise de 6 429.63 €
- 194200 Fonds dédiés investissement CHRS	solde au 31/12/2019 :	115 243.27 €	Reprise de 9 756.73 €
- 194300 Fonds dédiés investissement CADA	solde au 31/12/2019 :	50 000,00 €	Pas de mouvement /2019
- 194400 Fonds dédiés exploitation associatif	solde au 31/12/2019 :	284 743.49 €	Pas de mouvement /2019
- 194500 Fonds dédiés exploitation CHRS	solde au 31/12/2019 :	87 464,32 €	Pas de mouvement /2019
- 194600 Fonds dédiés exploitation CADA	solde au 31/12/2019 :	71 641,53 €	Pas de mouvement /2019

2) Evènements post clôture :

- Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, et le 15/05/2020, date d'arrêté des comptes par le Président, est survenue la crise sanitaire Covid 19.
A la date d'arrêté des comptes, cet événement n'a pas d'impacts directs sur les comptes et ne remet pas en cause la pérennité de l'association. Cette crise pourra néanmoins avoir des incidences sur l'activité et le résultat de l'association en 2020 sans qu'il soit possible d'en mesurer actuellement les impacts financiers.
- L'association L'Ancre a un projet de fusion avec l'association Trait d'union avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020. Les modalités de cette fusion ont été présentées lors du conseil d'administration du 23 avril 2020.

(suite)

Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 117 399 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	15 760			15 760
Immobilisations corporelles	998 112	61 378	46 691	1 012 799
Immobilisations financières	88 597	4 569	4 325	88 840
TOTAL	1 102 468	65 947	51 016	1 117 399

Amortissements et provisions d'actif = 623 209 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	15 410	350		15 760
Immobilisations corporelles	592 041	61 902	46 494	607 449
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	607 451	62 252	46 494	623 209

Etat des créances = 109 107 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	13 840		13 840
Actif circulant & charges d'avance	95 266	95 266	
TOTAL	109 107	95 266	13 840

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

*(suite)***Notes sur le bilan passif***Provisions = 41 724 E*

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	30 432				30 432
Provisions pour risques &	8 086	3 206			11 292
TOTAL	38 518	3 206			41 724

Etat des dettes = 203 267 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	564	564		
Fournisseurs	46 736	46 736		
Dettes fiscales & sociales	146 483	146 483		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	9 485	9 485		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	203 267	203 267		

Charges à payer par postes du bilan = 86 802 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	8 496
Dettes fiscales & sociales	78 306
Autres dettes	
TOTAL	86 802

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
 Cabinet PIERQUIN
 Commissaire aux Comptes

(suite)**Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 86 802 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés		Montant
Fourn. fact. non parvenue(40810000)		5 098
Factures a recevoir cada(40810600)		3 398
TOTAL		8 496

Dettes fiscales et sociales		Montant
Dettes pro./conges a paye(42820000)		51 632
Charg.soc./conges a payer(43820000)		19 986
Indemmités cpam(43870000)		67
Charges fisc / conges pay(44820000)		6 620
TOTAL		78 306

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Cabinet PIERQUIN
 Commissaire aux Comptes

Tableau des filiales et participations

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SCI ANCRE	100 000	-42 540	75	75 000	75 000			48 589	5 117	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										